



À L'EST Des  
ROCHEUSES

PAR JOY KOGAWA

TROUSSE D'APPRENTISSAGE POUR LE SECONDAIRE

# À L'EST DES ROCHEUSES :

TROUSSE D'APPRENTISSAGE POUR LE SECONDAIRE



## TABLE DES MATIÈRES

Synopsis	3
Âge recommandé	3
Matières recommandées	3
Question fondamentale	3
Contexte historique	3
Attaque de Pearl Harbor	3
<b>RELOGEMENT</b>	<b>4</b>
Activité destinée aux élèves	4
<b>LA VIE DANS LES CAMPS</b>	<b>4</b>
Activité destinée aux élèves	4
Contexte	4
<b>INTERNEMENT</b>	<b>5</b>
Activité destinée aux élèves	5
Contexte	5
Activité destinée aux élèves	5
<b>EXIL ET DISPERSION</b>	<b>6</b>
Activité destinée aux élèves	6
Contexte	6
<b>INCIDENTS SUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES</b>	<b>7</b>
Activité destinée aux élèves	7
Contexte	7
<b>TÉLÉCHARGEMENTS</b>	<b>8</b>
<b>RESSOURCES ET SUGGESTIONS DE LECTURE</b>	<b>9</b>
<b>CRÉDITS</b>	<b>9</b>

# À L'EST DES ROCHEUSES :

TROUSSE D'APPRENTISSAGE POUR LE SECONDAIRE

## SYNOPSIS

Signé par la célèbre auteure canadienne Joy Kogawa, le récit expérimental en réalité augmentée **À l'est des Rocheuses** présente la perspective de Yuki, une jeune fille de 17 ans forcée de quitter sa maison et de demeurer au camp d'internement de Slocan durant la Deuxième Guerre mondiale. Yuki et sa famille tentent de s'adapter à leur nouvelle réalité à l'intérieur du camp et s'efforcent de vivre aussi normalement que possible.

Pour suivre le fil du récit, les utilisateurs touchent les éléments clés de chaque scène, les balaisent du doigt ou en augmentent la taille. Chacune de ces actions active un extrait de l'histoire relatée par Anne, petite-fille de Joy. Chaque extrait de cette narration à la première personne met en relief un aspect distinct de la vie à l'intérieur du camp tel que le décrit Yuki dans son journal.

## ÂGE RECOMMANDÉ

12-17 ans

## MATIÈRES RECOMMANDÉES

Éducation civique – Droits de la personne  
Histoire et droits de la personne – Droits et libertés civils  
Études sociales – Politiques et programmes sociaux

### Question fondamentale :

Comment le racisme institutionnel touche-t-il les membres d'un groupe qu'on a désignés comme sujets d'un pays ennemi ?

## CONTEXTE HISTORIQUE

Le 7 décembre 1941, lorsque les Japonais attaquent Pearl Harbor, à Hawaii, le gouvernement du Canada déclare la guerre au Japon. Sans égard à leur lieu de naissance, tous les Canadiens d'origine japonaise sont alors désignés comme sujets d'un pays ennemi et internés par mesure de sécurité nationale. Mais même avant cette période, les tensions raciales étaient exacerbées en Colombie-Britannique depuis un certain temps déjà. Les habitants de la province acceptaient mal la concurrence des pêcheurs canadiens d'origine japonaise, dont les motivations et les allégeances suscitaient une défiance croissante à mesure que se dessinait la perspective d'une guerre. Le racisme, la crainte et le ressentiment à l'égard de ces voisins d'origine japonaise finissent par conduire à des campagnes en vue d'obtenir leur expulsion, tant et si bien que le premier ministre Mackenzie King cède aux pressions des politiciens de la Colombie-Britannique et ordonne leur retrait de zones déterminées de la province et leur incarcération. Le Bureau du séquestre des biens ennemis est chargé de confisquer provisoirement les maisons, les exploitations agricoles et les biens familiaux des sujets d'un pays ennemi, mais tout est vendu à des prix bien inférieurs à ceux du marché et sans le consentement des propriétaires afin de financer le coût de l'internement. Une fois la guerre terminée, on ne trouve aucune preuve indiquant qu'un Canadien d'origine japonaise ait commis le moindre acte d'espionnage ou de trahison contre le Canada durant cette période.

## ATTAQUE DE PEARL HARBOR

L'attaque-surprise menée par les forces japonaises à Pearl Harbor vient accentuer le sentiment antijaponais et le racisme qui sévissent en Colombie-Britannique. Déjà fréquemment victimes de harcèlement et de violence, les Canadiens d'origine japonaise sont désormais perçus comme une menace à la sécurité nationale. Le 25 février 1942, le Cabinet fédéral applique la *Loi sur les mesures de guerre*, laquelle ordonne l'expulsion de tous les Canadiens d'origine japonaise qui vivent dans la zone de 160 kilomètres bordant la côte du Pacifique. Les hautes autorités militaires et la Gendarmerie royale du Canada s'opposent à cette décision, estimant que les Canadiens d'origine japonaise ne menacent en rien la sécurité du pays. Mais les pressions fondées sur le racisme qu'exercent les politiciens ont raison de l'opinion des experts.

# À L'EST DES ROCHEUSES :

TROUSSE D'APPRENTISSAGE POUR LE SECONDAIRE

## RELOGEMENT

### ACTIVITÉ DESTINÉE AUX ÉLÈVES

**Classement :** À compter de 1942 et pendant toute la durée de la guerre, les Canadiens d'origine japonaise sont internés dans des camps. Les adultes doivent se limiter à prendre avec eux ce qu'ils peuvent transporter : deux valises ou 150 lb (68 kg). Les enfants ont droit à 75 lb (34 kg). Le père de Yuki demande aux membres de sa famille de n'apporter que ce dont ils ne peuvent se séparer. Placez-vous dans la situation où vous devez quitter votre maison et vous limiter à une valise pour vos effets personnels. Qu'apportez-vous ?

Classez les objets suivants par ordre d'importance pour vous :

- Photos de famille
- Objets de famille (donnez un exemple)
- Vêtements
- Livres
- Musique (p. ex. un harmonica)
- Autre (doit tenir dans une valise)

## LA VIE DANS LES CAMPS

Demandez aux élèves de trouver, dans *À l'est des Rocheuses*, un élément qui témoigne des souffrances vécues par les Canadiens d'origine japonaise durant leur internement (le milieu, les conditions de vie, les expériences vécues, etc.).

### ACTIVITÉ DESTINÉE AUX ÉLÈVES

**Question ouverte :** Quelles conséquences la vie dans les camps d'internement avait-elle sur le quotidien des Canadiens d'origine japonaise ?

## CONTEXTE

La séparation des familles est courante, car les hommes physiquement aptes sont envoyés dans des camps de travail où ils sont affectés à la construction des routes à l'intérieur de la Colombie-Britannique. Forcées de partager des cabanes construites à la hâte, les familles sont entassées dans la promiscuité. Les conditions de vie sont difficiles. L'internement a pour but de tenir les familles à l'écart des communautés blanches. Celles qui sont déplacées dans les Prairies sont logées dans des abris destinés au bétail. Puisque rien n'est prévu pour assurer la scolarisation des enfants internés, des groupes religieux prennent l'initiative de l'enseignement. La Colombie-Britannique refuse d'assurer l'éducation des enfants, et ce, malgré sa responsabilité constitutionnelle. Pendant cette période, la province réalisera des économies de 13 millions de dollars. La dynamique familiale traditionnelle des familles japonaises se trouve inversée : les enfants sont couramment tenus de servir d'interprètes entre leurs parents et les dirigeants des camps. Nombreux sont ceux qui travaillent très dur dans des conditions de vie déplorables. Dans les camps d'internement, le manque de nourriture est si criant que la Croix-Rouge doit y apporter des vivres.



# À L'EST DES ROCHEUSES :

TROUSSE D'APPRENTISSAGE POUR LE SECONDAIRE

## INTERNEMENT

### ACTIVITÉ DESTINÉE AUX ÉLÈVES

**Choisissez UNE réponse :** Malgré l'absence de preuves indiquant que les Canadiens d'origine japonaise constituent une menace à la sécurité nationale, ils sont expulsés de leurs demeures et envoyés dans les territoires intérieurs de la Colombie-Britannique, où ils vivent dans des camps isolés. Quel facteur parmi ceux énumérés ci-dessous constitue la principale raison pour laquelle de telles atteintes ont été portées à leurs droits fondamentaux ? Il vous faudra justifier votre réponse.

- Le sentiment antijaponais et antiasiatique déjà bien présent avant la Deuxième Guerre mondiale.
- Le ressentiment suscité par la concurrence des pêcheurs et des commerçants japonais.
- La xénophobie et le nationalisme.
- La cupidité (puisque la vente de leurs biens permettait à d'autres d'obtenir à vil prix des maisons, des exploitations agricoles et d'autres possessions).
- Le sentiment de sécurité des gens ébranlé par la crainte d'une autre attaque-surprise semblable à celle menée contre Pearl Harbor.
- Une occasion de se débarrasser en permanence des Canadiens d'origine japonaise.

## CONTEXTE

Les pressions exercées pour expulser de leurs demeures et incarcérer les Canadiens d'origine japonaise viennent d'abord de politiciens britanno-colombiens, comme Alderman Wilson, puis du gouvernement fédéral et d'hommes politiques tels A. W. Neill, Howard Green, le sénateur Reid et d'autres, par l'entremise de campagnes comme «Keep BC White». Par ailleurs, le terme utilisé pour désigner leur déplacement est trompeur : il est question d'une «évacuation», un mot qui évoque généralement la volonté de mettre les gens en sécurité, alors qu'on les dépossède en fait de leur maison, de leur entreprise, de leurs biens et de leurs droits civils. Selon les chercheurs du projet Landscapes of Injustice (Paysages d'injustice), la dépossession des Canadiens d'origine japonaise est la deuxième en importance dans l'histoire du Canada.

### ACTIVITÉ DESTINÉE AUX ÉLÈVES

Visionnez cet extrait de 16 minutes tiré du film *Une force de la nature*, dans lequel David Suzuki parle de ce qu'il a vécu au camp d'internement de Slocan.

[onf.ca/m/selections/  
dd8df01d79594f9da6ae14dcd9fc7943/lecture](https://onf.ca/m/selections/dd8df01d79594f9da6ae14dcd9fc7943/lecture)

**Réexamen :** Revenez à la question précédente « Quel facteur parmi ceux énumérés ci-dessous constitue la principale raison pour laquelle de telles atteintes ont été portées à leurs droits fondamentaux ? » et voyez si votre réponse est différente à la suite du témoignage de David Suzuki.

# À L'EST DES ROCHEUSES :

TROUSSE D'APPRENTISSAGE POUR LE SECONDAIRE

## EXIL ET DISPERSION

### ACTIVITÉ DESTINÉE AUX ÉLÈVES

**Choisissez UNE réponse :** Cette activité porte sur la façon dont les Canadiens d'origine japonaise ont pu percevoir l'offre de rapatriement qui leur a été faite après la Deuxième Guerre mondiale. Placez chacun des choix suivants sur un mur distinct de la salle de classe pour permettre aux élèves de discuter de leur choix en petits groupes, puis avec l'ensemble de la classe :

- Peur de perdre la citoyenneté canadienne ou des droits de naissance en quittant le Canada.
- Espoir de pouvoir revenir vivre un jour dans la maison qu'ils avaient quittée.
- Colère, puisqu'ils étaient bel et bien des citoyens canadiens, et non des ressortissants japonais.
- Incertitude quant à leur avenir au Japon, puisqu'ils n'avaient ni les ressources ni les compétences nécessaires pour vivre dans ce pays.

## CONTEXTE

Une fois la guerre terminée, les personnes ayant été internées sont assujetties à une politique de dispersion visant à détruire la communauté canado-japonaise. Ces personnes ont deux choix : soit elles déménagent « à l'est des Rocheuses » dans les rares régions disposées à les accueillir, soit elles sont exilées au Japon. Or, le Japon d'après-guerre est un pays dévasté; ses habitants sont affamés et les villes ont été rasées par les bombardements. Quelque 75 % de la population des camps d'internement possède la citoyenneté canadienne et une grande partie de ces gens n'est pas retournée au Japon depuis des décennies. Beaucoup vont se heurter à de graves obstacles en raison d'un manque de compétences pratiques et linguistiques. Ceux qui font le choix du rapatriement doivent subir une autre forme de discrimination, les Japonais considérant ces émigrés comme un poids et une source de honte. Ces derniers n'ont en outre aucun moyen de recommencer leur vie, puisque tous leurs biens leur ont été confisqués avant leur internement. Aux États-Unis, les Américains d'origine japonaise sont autorisés à retourner chez eux avant la fin de la guerre; leurs propriétés n'ont pas été confisquées ni vendues.



# À L'EST DES ROCHEUSES :

TROUSSE D'APPRENTISSAGE POUR LE SECONDAIRE

## INCIDENCE SUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

### ACTIVITÉ DESTINÉE AUX ÉLÈVES

#### Question ouverte :

- Quelles ont été les conséquences de la vie au camp d'internement pour les Canadiens d'origine japonaise et pour les générations suivantes ?

#### Question complémentaire :

- Comment l'internement infligé aux Canadiens d'origine japonaise a-t-il façonné l'approche actuelle du Canada à l'égard de la démocratie, de l'inclusion et de la citoyenneté ?

## CONTEXTE

La dispersion a notamment pour conséquence de provoquer un détachement culturel, puisque les familles, les amis et les voisins dispersés ne peuvent réintégrer leur lieu de vie. Les descendants des *Nisei* (personnes nées en Amérique du Nord dont les parents étaient des immigrants japonais) font de l'anglais leur langue première et, complètement acculturés, ils s'identifient aux valeurs, aux normes et aux attentes nord-américaines. Résultat : les communautés japonaises disparaissent, tout comme les sentiments de fierté et de confort que procure l'identification à une langue, à une culture et à une tradition propres aux Canadiens d'origine japonaise, ce qui conduit au taux de mariages consanguins le plus élevé au Canada, soit plus de 90 %. Aujourd'hui, bien que 120 000 Canadiens d'origine japonaise vivent au Canada, il n'y a aucun quartier japonais au pays, alors que les États-Unis en comptent trois et que les quartiers chinois sont nombreux. Dans les années 1980, des Canadiens d'origine japonaise,

profondément affectés par le traitement que leur a infligé le gouvernement, forment le Redress Movement. Ils veulent obtenir réparation pour la vente de leurs biens et demander au gouvernement de reconnaître qu'il a suspendu leurs droits de citoyens durant cette période. Le gouvernement est en outre revenu sur sa promesse de protéger leurs biens jusqu'à leur retour et a plutôt vendu leurs terres et leurs maisons sans leur consentement, liquidant tout à un prix inférieur à la valeur commerciale d'avant la guerre. En 1988, le premier ministre Brian Mulroney reconnaît que les torts causés aux Canadiens d'origine japonaise étaient fondés sur l'injustice et conclut avec eux un accord d'indemnisation symbolique qui leur permet enfin d'obtenir réparation du préjudice subi, de faire le deuil du passé et de préparer l'avenir.

### ACTIVITÉ DESTINÉE AUX ÉLÈVES

#### Analyse des documents de première main

Choisissez et analysez une image illustrant la vie dans un camp d'internement qui présente une opinion, une hypothèse ou un point de vue particulier. Décrivez le contenu de la photo (p. ex. le lieu, les gens, les vêtements, les objets, etc.). Que nous apprend-elle ? Avant de commencer l'analyse, consignez toutes vos questions sur ce qu'illustre la photo. Établissez des liens entre cette image et des scènes précises du film *À l'est des Rocheuses*. Que révèlent ces images à propos du contexte historique de l'époque ? Analysez d'autres images de la collection afin de voir si elles suscitent de nouvelles questions et d'autres réponses. Si les groupes travaillent sur des images différentes, faites le lien entre les constatations qui se sont dégagées de cet exercice.

# À L'EST DES ROCHEUSES :

TROUSSE D'APPRENTISSAGE POUR LE SECONDAIRE

Suggestions de documents de première main que les enseignants et enseignantes peuvent utiliser avec leurs élèves pour effectuer l'analyse d'un document ou d'un objet historique :

Canadiens d'origine japonaise à la gare de Slokan, C.-B.



TÉLÉCHARGEZ  
LE FICHIER



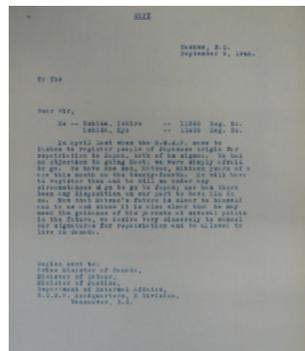
Conditions de vie des familles internées



TÉLÉCHARGEZ  
LE FICHIER



Lettre de Canadiens d'origine japonaise protestant contre les mesures d'expulsion



TÉLÉCHARGEZ  
LE FICHIER



Articles de journal sur l'attaque de Pearl Harbor



TÉLÉCHARGEZ  
LE FICHIER



Article de journal sur la vente des biens



TÉLÉCHARGEZ  
LE FICHIER



Carte d'identité nationale des Japonais



TÉLÉCHARGEZ  
LE FICHIER



# À L'EST DES ROCHEUSES :

TROUSSE D'APPRENTISSAGE POUR LE SECONDAIRE



## POUR APPROFONDIR LE SUJET : TITRES DE L'ONF PORTANT SUR DES THÈMES SIMILAIRES

*Minoru : souvenirs d'un exil*

[onf.ca/film/minoru\\_souvenirs\\_dun\\_exil](http://onf.ca/film/minoru_souvenirs_dun_exil)

*Étrangers ennemis*

[onf.ca/film/etrangers\\_ennemis](http://onf.ca/film/etrangers_ennemis)

*Une force de la nature*

[onf.ca/film/une\\_force\\_de\\_la\\_nature](http://onf.ca/film/une_force_de_la_nature)

## RESSOURCES ET SUGGESTIONS DE LECTURE

Joy Kogawa, *Obasan*, Hachette Canada, à paraître en août 2019

## CRÉDITS

Ce guide pédagogique a été rédigé par Jse-Che Lam; il a été révisé par Joy Kogawa et Maryka Omatsu, et a été produit et préparé par Anne Koizumi.

Jse-Che Lam est une enseignante au secondaire qui vit à Toronto. Elle a enseigné l'anglais, l'histoire, la science politique, l'éducation civique et divers cours de sciences sociales. Elle s'intéresse notamment aux récits sur l'immigration, aux enjeux urbains et à tous les sujets qui se rapportent au cinéma, à la littérature et aux politiques produits au Canada.

Anne Koizumi est chargée de programmes d'apprentissage au Secteur des marchés de l'éducation à l'ONF. Éducatrice en art médiatique passionnée, elle a donné des ateliers sur l'animation et le documentaire un peu partout au Canada.